

RÈGLEMENT SPORTIF - TENTATIVES DE CONDUITE

SPORTING REGULATIONS FOR DRIVING TESTS

Généralités

Les tentatives de conduite sont des épreuves où l'objectif de la course pour le classement n'est pas la vitesse, mais seulement :

- la régularité
- la maniabilité
- la précision de conduite
- la consommation d'énergie.

Les tests de consommation d'énergie ne sont pas obligatoires. Leur réalisation dépend de la décision de l'organisateur concerné.

La régularité sera respectivement contrôlée par rapport à un temps cible de course et à une vitesse moyenne ou constante donnés.

La consommation sera déterminée selon les conditions prévues à l'Annexe II du Règlement Technique de la FIA.

Licences

Les pilotes et copilotes devront être en possession d'une licence adéquate délivrée par l'ASN.

Caractéristiques des Compétitions

L'organisateur est libre de choisir les caractéristiques et le système de la Compétition qui pourra se dérouler soit sur des parcours ouverts (rallyes, parcours en ville) soit sur des parcours fermés (circuits, etc.).

Les organisateurs peuvent aussi prévoir des épreuves avec une réglementation différente de celles décrites dans le présent Règlement, mais dans ce cas, ils doivent soumettre le projet du Règlement Particulier de la Compétition, au moins trois mois à l'avance, à l'approbation de la Commission des Championnats à Energie Nouvelle et Electrique de la FIA.

Rallyes

Ces rallyes suivent, en principe, la réglementation de tous les autres rallyes, mais les Épreuves Spéciales sont remplacées par les Épreuves de Régularité ou peuvent littéralement être omises.

Les Épreuves de Régularité sont comprises dans un Secteur de Liaison (Secteur d'itinéraire entre deux Contrôles horaires) et peuvent se dérouler sur route fermée ou ouverte à la circulation publique. Dans ce dernier cas, les concurrents doivent à tout moment respecter le code de la route du pays concerné.

Dans ces Épreuves, les équipages doivent parcourir une certaine distance à une vitesse constante imposée en km/heure. La distance, le contrôle de fin d'Épreuve comme tous les éventuels Contrôles horaires intermédiaires de Régularité peuvent également être secrets, excepté lorsque l'Épreuve de Régularité consiste en une série consécutive de chronométrages automatiques effectués au moyen de tubes de pression ou d'une cellule photoélectrique.

Tout concurrent utilisant un dispositif de signalisation afin d'indiquer des informations ou recevoir des conseils concernant l'emplacement d'un Contrôle de Régularité sera exclu.

Les compétiteurs doivent maintenir pendant toute l'Épreuve de Régularité une vitesse la plus proche possible de la vitesse constante imposée.

En aucun cas un organisateur ne pourra prévoir de Contrôles de Passage nécessitant l'arrêt des véhicules entre les contrôles de départ et d'arrivée.

Les vitesses moyennes et constantes imposées dans les rallyes devront toujours être compatibles avec les particularités des véhicules de cette Catégorie.

Les organisateurs peuvent effectuer des tests de consommation d'énergie. Dans ce cas toutefois, les seuls résultats pris en compte pour le classement final de la Coupe des Energies Alternatives de la FIA seront ceux relatifs aux tests de régularité.

General Conditions

Driving Tests are events where the goal is not speed but only:

- regularity
- vehicle manoeuvrability
- precision driving
- energy consumption.

Energy consumption tests are not compulsory. Their establishment is up to the decision of the relevant organiser.

Regularity will be controlled by a given imposed time and a given average or steady speed respectively.

Consumption will be established following the system set out in Appendix II of the FIA Technical Regulations.

Licences

Drivers and co-drivers must be holders of a suitable licence issued by the ASN.

Peculiarities of the Competition

The organiser is free to choose the characteristics and system of the Competition which may take place either on open roads (Rallies, City Routes) or on closed ones (Circuits, etc.).

The organisers may also foresee events with different characteristics from those described in the present Regulations, but in this case they must submit the draft of the Supplementary Regulations to the FIA Electric and New Energy Championships Commission, for approval, at least three months before the competition.

Rallies

These Rallies follow, in principle, the system of all other Rallies but Special Stages are replaced by Regularity Stages or may be omitted altogether.

The Regularity Stages are included in a Road Section (Section of itinerary between two successive Time Controls) and may take place on roads open or closed to public traffic. In this latter case, drivers of these vehicles must respect the traffic laws of the Country at all times during the Event.

In these Stages the crews must cover a certain distance at an imposed steady speed in kilometres per hour. The distance, the finish control of a Regularity Stage as well as any possible intermediate Regularity Time Controls can also be secret, the exception being when the Regularity Stage consists of a consecutive series of automatic timekeeping by means of pressure tubes or photoelectric cell.

Any competitor who uses any signalling device to indicate or receive advice of the position of a Regularity Control will be excluded.

Competitors must maintain throughout the Regularity Stage a speed as close as possible to the imposed steady speed.

In no case may the organiser establish a Passage Control requiring vehicles to stop between the start control and finish control.

The imposed average and steady speeds in Rallies must at all times be in compliance with the peculiarities of vehicles of this Category.

The organisers may establish energy consumption tests; however, in such a case, the only results taken into account for the final classification of the FIA Alternative Energies Cup will be those relating to regularity tests.

**RÈGLEMENT SPORTIF - TENTATIVES DE CONDUITE /
SPORTING REGULATIONS FOR DRIVING TESTS**

Si la compétition se déroule en même temps qu'un rallye de vitesse, tous les véhicules participant à la tentative de conduite doivent prendre le départ avant ou après les voitures qui participent à cette compétition et séparément de ces dernières. Les Épreuves Spéciales peuvent être utilisées soit comme Épreuves de Régularité, soit comme Secteurs de Liaisons. Dans ce cas, pour les Épreuves de Régularité, le contrôle horaire (secret) de fin d'Épreuve peut être placé à tout endroit, entre les lignes de départ et d'arrivée lancée de l'Épreuve Spéciale.

Circuits - Courses de Côte et autres parcours fermés

Sur tous les parcours fermés à la circulation publique, l'organisateur peut choisir, au minimum une des Épreuves suivantes : régularité, maniabilité, précision.

Parcours ouverts en ville

Pour les épreuves sur parcours en ville, ouverts à la circulation publique, les concurrents doivent à tout moment respecter le code de la route du pays concerné.

Classements

Les organisateurs doivent établir un classement général, selon le Règlement de la Coupe des Energies Alternatives de la FIA : l'organisateur peut prévoir tout autre classement supplémentaire de son choix (classes de poids intermédiaires, pilotes féminines, etc.).

Véhicules admis

Les véhicules des Catégories ci-après, autorisés à circuler sur les routes publiques, sont librement admis à toutes les tentatives de conduite.

Catégorie IIIA – Véhicules de série à propulsion électrique pour usage quotidien (tels que définis à l'Article 2.5.1 du Règlement Technique de la FIA pour Véhicules à Energie Alternative).

Catégorie VII – Véhicules hybrides électriques (tels que définis à l'Article 9 – Article 1 du Règlement Technique de la FIA pour Véhicules à Energie Alternative).

Catégorie VIII – Autres Véhicules à Energie Alternative (tels que définis à l'Article 2.9 du Règlement Technique de la FIA pour Véhicules à Energie Alternative).

Pour tous les Eco-Rallies, deux classements seront publiés pour l'attribution des points de la Coupe FIA : un pour les véhicules de la Catégorie IIIA et un pour les véhicules de la Catégorie VII-VIII fusionnée. A titre d'exception, les organisateurs pourront autoriser des véhicules de la Catégorie IIIA à faire partie de cette Catégorie fusionnée, auquel cas les participants intéressés devront déclarer que leur énergie embarquée est suffisante pour couvrir l'intégralité de l'itinéraire de la compétition sans une recharge intermédiaire en supplément de celle prévue pour la nuit. Dans ce cas, ces participants seront classés avec les concurrents de la Catégorie VII-VIII dans un seul et même classement et marqueront des points pour la Coupe des Energies Alternatives de la FIA dans la même Catégorie. Par ailleurs, ces concurrents seront exclus du classement FIA de la consommation d'énergie, si les organisateurs ont prévu un tel classement.

If the competition is run at the same time as a speed rally, all vehicles taking part in the Driving Test must start separately from and entirely before or after the vehicles that are taking part in this competition. In this case, Special Stages may be used either as Regularity Stages or as Road Sections and in the Regularity Stages, the (secret) time Controls may be placed at any point between the start and the flying finish of the Special Stage.

Circuits - Hill-Climbs and other closed roads

On all roads closed to public traffic, the organiser may choose events based on at least one of the following : regularity, manageability, or precision.

Open City Routes

In events taking place in town, on roads open to public traffic, drivers must respect the traffic laws of the Country at all times during the Event.

Classifications

The organisers will establish a general classification according to the FIA Alternative Energies Cup Regulations: the Organiser may foresee any other classifications he wants (weight classes somewhere in between, female drivers, etc.).

Vehicles admitted

Vehicles of the following Categories, authorised to run on public roads, are admitted to all Driving Tests:

Category IIIA – Electrically powered series production vehicles for daily use (as defined in Art. 2.5.1 of the FIA Technical Regulations for Alternative Energy Vehicles).

Category VII – Hybrid Electrical Vehicles (as defined in Article 9 – Article 1 of the FIA Technical Regulations for Alternative Energy Vehicles).

Category VIII – Other Alternative Energy Vehicles (as defined in Article 2.9 of the FIA Technical Regulations for Alternative Energy Vehicles).

In all Eco-Rallies two classifications will be issued for the allocation of points for the FIA Cup, one for vehicles in Category IIIA and one for vehicles in the amalgamated Category VII & VIII. As an exception, the organisers may allow Category IIIA vehicles to be included in this amalgamated Category, in which case the interested participants must declare that their on-board energy is sufficient to cover the whole itinerary of the competition without any intermediate charging in addition to that foreseen for the overnight stay. In this case these participants will be classified together with the competitors from Category VII & VIII in one single classification, scoring FIA AECup points in the same Category. Furthermore, these competitors will be excluded from the FIA energy consumption classification, if the organisers have provided for such a classification.